

PRESTATIONS SOCIALES / AIDES FINANCIÈRES MOBILISABLES A TOUT MOMENT

	Description	Public éligible	Financier	Qui demande ?	Accord ou démarche préalable	Formulaire
Prestations extra-légales de la MSA	Aide financière	Assuré de la MSA	Assurance maladie (MSA)	Cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi		MSA Provence Azur MSA Alpes Vaucluse
Prestation de compensation du handicap (PCH)	Aide permettant de rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie (aides humaines, technique, aménagement du logement, transport, aides spécifiques, animalières...)	Tous publics en perte d'autonomie (seuil spécifique pour chaque aide)	Conseil départemental	La personne	MDPH Médecin traitant	Formulaire de demande à la MDPH
Allocation Adultes Handicapés (AAH)	Revenu minimal	Tous publics atteints d'un taux d'incapacité d'au moins 50 % (sous conditions)	CAF			
Indemnité Temporaire d'Inaptitude (ITI)	Aide financière transitoire 1 mois en cas d'inaptitude post AT/MP	Salarié avec inaptitude consécutif à AT/MP		Médecin du travail Médecin traitant Médecin conseil	Médecin conseil	CERFA 14103*01
Pension d'invalidité	Aide financière temporaire en cas d'altération importante de santé (Revenu de compensation temporaire et révisable)	Assuré présentant des pathologies médicales et/ou accidentelles non consécutives à un accident du travail ou une maladie professionnelle	Assurance maladie	La personne Le médecin traitant	Médecin conseil Médecin traitant (certificat éventuel)	Formulaire de demande de pension d'invalidité
Indemnité en capital forfaitaire/ Rente d'incapacité permanente (ICF/RIP) en fonction du taux d'IPP	Aide financière post AT/MP	Salarié malade consécutif à AT/MP	Assurance maladie	Médecin conseil	A la suite de la consolidation AT/MP après accord du médecin conseil	